



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### diplômes

Question écrite n° 85665

#### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fait que de nombreuses universités, grandes écoles et centres divers d'enseignement supérieur délivrent en France des diplômes officiels. Eu égard à la multiplicité de ces diplômes, il en résulte que certaines personnes peu scrupuleuses peuvent facilement falsifier des documents. Afin d'éviter d'éventuelles fraudes, elle souhaiterait qu'il lui précise s'il ne pense pas qu'il conviendrait de créer un organisme centralisateur tenant un répertoire des diplômes d'enseignement supérieur ainsi que des équivalences qui ont été accordées.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85665

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 14 février 2006, page 1447